



# 37 maladies graves et conditions couvertes



## Maladies infantiles

1. Autisme<sup>i</sup>
2. Cardiopathie congénitale<sup>ii</sup>
3. Cardiopathie congénitale requérant une chirurgie à cœur ouvert<sup>ii</sup>
4. Diabète sucré de type 1<sup>ii</sup>
5. Dystrophie musculaire<sup>ii</sup>
6. Fibrose kystique<sup>ii</sup>
7. Paralytie cérébrale<sup>ii</sup>

## Maladies graves

8. Accident vasculaire cérébral (AVC)
9. Anémie aplasique
10. Brûlures graves
11. Cancer (mettant la vie en danger)
12. Cécité
13. Chirurgie de l'aorte
14. Coma
15. Crise cardiaque
16. Démence, y compris maladie d'Alzheimer
17. Infection à VIH contractée au travail
18. Insuffisance rénale
19. Lésion cérébrale acquise
20. Maladie de Parkinson et syndromes parkinsoniens atypiques
21. Maladie du motoneurone
22. Méningite purulente
23. Paralytie
24. Perte d'autonomie<sup>iii</sup>

## Maladies graves (suite)

25. Perte de l'usage de la parole
26. Perte de membres
27. Pontage aortocoronarien
28. Remplacement ou réparation d'une valvule cardiaque
29. Sclérose en plaques
30. Surdit 
31. (Transplantation) Défaillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe
32. (Transplantation) Greffe d'un organe vital
33. Tumeur cérébrale bénigne

## Maladies graves à prestation partielle (15 %)

34. Angioplastie coronarienne
35. Cancer de la prostate au stade A (T1a ou T1b)
36. Carcinome canalaire in situ du sein (stade A)
37. Mélanome malin au stade 1A

<sup>i</sup> Le diagnostic doit être confirmé par un médecin spécialiste avant le troisième (3<sup>e</sup>) anniversaire de naissance de l'Assuré pour que cette indemnité soit payable.

<sup>ii</sup> Le diagnostic (ou la chirurgie à cœur ouvert le cas échéant) doit être confirmé avant le vingt-quatrième (24<sup>e</sup>) anniversaire de naissance de l'Assuré pour que cette indemnité soit payable.

<sup>iii</sup> Cette protection contre la perte d'autonomie n'entre en vigueur qu'à compter du dix-huitième (18<sup>e</sup>) anniversaire de naissance de l'Assuré, si l'Assuré à cette date n'est pas en perte d'autonomie.